



F. Larrey



Dossier de presse

Inauguration de l'exposition
du patrimoine naturel
de l'île de Groix

contacts : Stéphane RIALLIN – s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr

EDF : Catherine YAZBEK - catherine.yazbek@edf.fr

Bretagne Vivante (Réserve Naturelle) - Léa TRIFAULT : lea.trifault@bretagne-vivante.org

et Catherine ROBERT : catherine.robert@bretagne-vivante.org

DREAL : Anne-Lise JAILLAIS - anne-lise.jaillais@developpement-durable.gouv.fr

contact presse : Conservatoire du littoral : Gwenaëlle AUPROUX – bretagne@conservatoire-du-littoral.fr





Falaises de port Mélin

FICHE D'IDENTITÉ : ILE DE GROIX

L'association Bretagne Vivante est gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale. Le Conservatoire du littoral protège 260 ha d'espaces naturels sur l'île. Les espaces naturels sont gérés en partenariat par la Commune, Bretagne Vivante, le Conservatoire du littoral et Lorient Agglomération et l'AFB, son co-opérateur au titre de Natura 2000.



Inauguration de l'exposition
du patrimoine naturel de l'île de Groix

Conservatoire du littoral

Les Missions

La maîtrise du foncier au bénéfice de l'équilibre littoral

En 1975, le législateur a créé le Conservatoire du littoral pour soustraire de l'urbanisation une partie du rivage de la mer et des grands lacs en acquérant des parcelles naturelles et en leur conférant un régime de domanialité publique. En 40 ans, le Conservatoire a acquis 90 000 ha et s'est fait affecter 70 000 ha de domaine public. Ces 160 000 ha sous protection du Conservatoire forment plus de 700 sites, répartis de façon homogène sur le littoral de la métropole et d'Outre-mer. Le Conservatoire acquiert en majorité (70%) les terrains à l'amiable (avec des prix fixés par France Domaine). Il peut aussi acquérir par expropriation pour utilité publique. Il bénéficie d'un droit de préemption (en général par délégation du droit des départements).

En plus de créer des coupures d'urbanisation, les sites du Conservatoire constituent aussi des zones « tampon » d'interface entre terre et mer. Ce sont aussi des sites qui permettent d'accueillir et de préserver les activités traditionnelles du littoral (agriculture, conchyliculture, saliculture), de sauvegarder les paysages et de contribuer à la qualité de l'eau et au maintien de zones humides.

Une coopération consolidée avec les collectivités locales pour la gestion

Le Conservatoire confie la gestion de ses sites aux collectivités locales (ou à leurs groupements). Ces collectivités apportent les moyens humains, techniques et financiers pour assurer la gestion, la mise en valeur, l'ouverture au public et l'entretien des sites.

Le Conservatoire assume sa responsabilité de propriétaire en relation étroite avec les gestionnaires. Garant de la pérennité de la protection, il définit les grandes orientations de gestion, réalise les aménagements et les travaux nécessaires à la restauration écologique et paysagère, à l'accueil du public, assure la formation et le commissionnement des gardes du littoral qui exercent des missions d'animation, de surveillance et de police sur son domaine.

Un partenariat étroit avec régions et départements

L'action du Conservatoire et de ses gestionnaires de sites est confortée par le soutien des grandes collectivités - régions et départements côtiers -, dans le cadre de leurs politiques de préservation des espaces naturels. Ces soutiens - ainsi que ceux des fonds de l'Etat et de l'Europe -, permettent la réalisation de projets d'envergure sur l'ensemble du littoral.

Préserver pour mieux partager

Le domaine du Conservatoire n'est pas mis sous cloche : activités socio-économiques et accueil du public ont vocation à y être développés dans le respect de la protection des milieux naturels.

L'accueil et la sensibilisation du public à la richesse des paysages et milieux littoraux contribuent à l'attrait touristique et à la qualité de vie des populations locales.

En France, les sites du Conservatoire du littoral accueillent environ 40 millions de visiteurs chaque année.

Les usages traditionnels - viticulture, pastoralisme, chasse, pêche... - participent au maintien de la qualité des paysages et à la gestion des sites : entretien des milieux ouverts, diminution du risque incendie...



RNN François Le Bail

**EXPOSITION : L'ÎLE DE GROIX,
UN PATRIMOINE UNIQUE
À DÉCOUVRIR, À PARTAGER
ET À PROTÉGER !**

Des falaises aux estrans en passant par la géologie, la faune et la flore, la nouvelle exposition permet de présenter les résultats de 35 ans de gestion de la Réserve Naturelle Nationale ainsi que les acteurs de la préservation des espaces naturels présents sur l'île.

Réalisée début 2019 dans le cadre du projet de préservation et de valorisation, cette exposition a été financée grâce au concours apporté par EDF au Conservatoire du littoral et à Bretagne Vivante.

Des partenariats multiples

1982

Partenariat national EDF.

mars 2007

Convention de coordination de gestion des sites entre le Conservatoire du littoral et Lorient Agglomération.



Inauguration de l'exposition
du patrimoine naturel de l'île de Groix



Partenaire du Conservatoire du littoral et de Bretagne Vivante pour contribuer à la protection des espaces naturels de l'île de Groix

Dans la continuité de ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité et en tant que partenaire historique du Conservatoire du littoral, EDF en Bretagne a souhaité cette année, apporter son soutien au suivi scientifique de la Réserve Naturelle de Groix réalisé par l'association Bretagne Vivante et contribuer à le porter à la connaissance du grand public.

Mieux connaître les patrimoines des îles bretonnes, véritables laboratoires de biodiversité, c'est permettre de mieux les protéger. Expliquer, donner à voir et mener des actions pédagogiques telles que l'exposition réalisée par les experts naturalistes de Bretagne Vivante, c'est partager avec le public autour des enjeux de préservation de ce patrimoine naturel commun.

Attaché à la beauté du patrimoine naturel et historique breton, et en tant qu'acteur de proximité, EDF ne pouvait que s'associer à cette double démarche de suivi scientifique et de partage de la connaissance sur l'île de Groix.

EDF, Acteur engagé dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité

En tant que gestionnaire de près de 40 000 ha de terrains et 70 000 ha de lacs souvent implantés dans les terres ou sur le littoral, au cœur ou à proximité de zones protégées, EDF s'appuie sur le monde associatif et scientifique pour mener ses projets de biodiversité et mieux prendre en compte les attentes des territoires.

C'est tout le sens du partenariat national noué par EDF avec le Conservatoire du littoral depuis 1982 avec de nombreuses actions menées conjointement dont plusieurs en région Bretagne.

EDF et le Conservatoire du littoral ont un but commun : agir en faveur du développement des territoires et préserver sa biodiversité en partageant leurs connaissances techniques et scientifiques.

janvier 2008

1^{er} dispositif de gestion entre le Conservatoire du littoral, Lorient Agglomération et la Commune.

novembre 2016

renouvellement de la convention de gestion établie en 2008 et intégrant le département du Morbihan.

septembre 2017

convention de partenariat avec Bretagne Vivante visant d'une part à mener des études communes et d'autre part, à valoriser les résultats de ces études pour sensibiliser le grand public à la fragilité des espaces naturels.

Fin 2018

convention de parrainage entre le Conservatoire du littoral, EDF et Bretagne Vivante

La Réserve Naturelle Nationale François Le Bail

La rareté, la taille et la beauté des minéraux de Groix attiraient de nombreux collectionneurs, de sorte que d'intenses récoltes ont conduit à appauvrir considérablement le site. Sa mise en protection s'est alors imposée, la réserve naturelle nationale François Le Bail est créée le 23 décembre 1982 et gérée par l'association Bretagne Vivante.

Son nom rend hommage à la mémoire de François Le Bail, grand minéralogiste breton, qui a recensé les minéraux de Groix.



Le secteur de Pen Men - Beg Melen

Six espèces d'oiseaux : le goéland argenté, le goéland marin, le goéland brun, le fulmar boréal, le cormoran huppé et la mouette tridactyle



(Ile de Groix)

Le secteur de *Lacqueltas* à la *pointe des Chats*

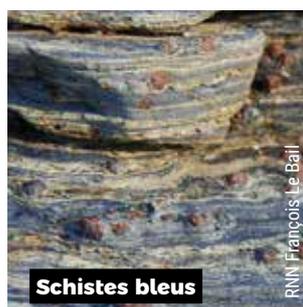
La réserve naturelle nationale de l'île de Groix comprend deux secteurs situés au nord-ouest (Pen Men-Beg Melen) et au sud-est de l'île (Pointe des Chats).



DREAL Bretagne



RNN François Le Bail



Schistes bleus

RNN François Le Bail



Gravelot à collier interrompu

Y. Leball



Limicoles

RNN François Le Bail

Vers une extension de la réserve naturelle François Le Bail et la biodiversité

La volonté de porter un projet d'extension est collectivement partagée par les acteurs impliqués dans la vie de la réserve sur la base d'un constat qui ne fait pas débat : créée en 1982, la réserve a une configuration éclatée qui ne favorise pas sa gestion. Les connaissances sur l'état de conservation du patrimoine géologique et naturel se sont multipliées grâce à l'action de la réserve, et l'appropriation locale de la réserve, de son cadre et de ses effets est positive et dynamique.

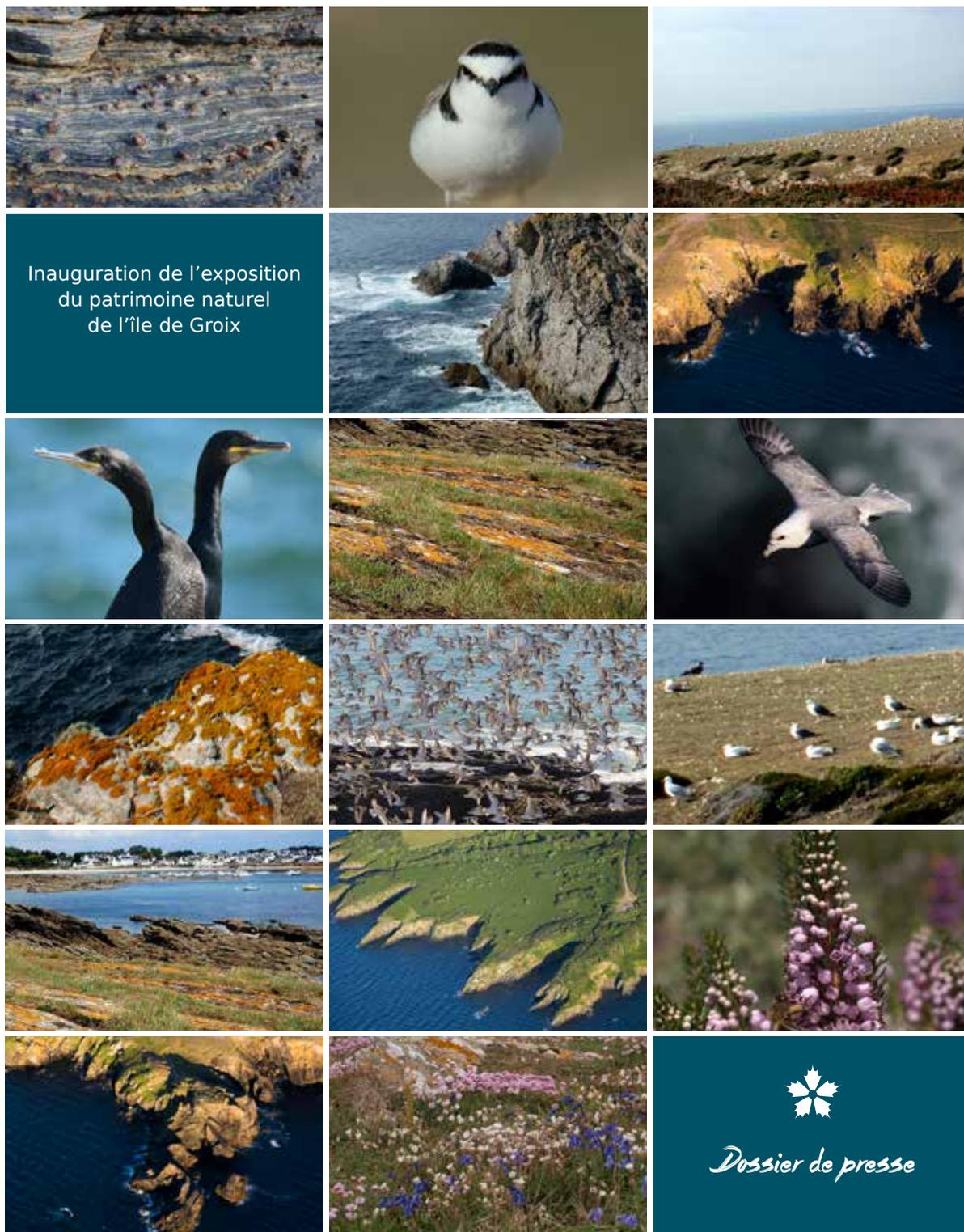
Pour l'État, les enjeux de l'extension sont de deux ordres :

- étendre le périmètre de la réserve, sur le domaine terrestre, sur des zones présentant un patrimoine géologique naturel, une faune et une flore d'intérêt régional ou national,
- renforcer la lisibilité et la cohérence de la réserve sur le territoire de l'île, à la fois dans son périmètre, mais aussi dans ses moyens

de gestion et d'animation, en envisageant la possibilité de renforcer l'équipe en lien avec les partenaires impliqués localement : la Commune, le Conservatoire du Littoral et Lorient Agglomération.

Depuis 2017, Bretagne Vivante a initié un travail de diagnostic et d'étude avec le soutien technique et financier des services de l'État, avec en particulier la livraison d'une étude scientifique début 2018, et l'encadrement d'un stage d'avril à août 2019 relatif à l'analyse des usages et des perceptions des acteurs locaux.

À partir de ces éléments, une phase de concertation s'ouvrira après l'été 2019, pour co-construire le projet (son périmètre, sa réglementation, sa gestion). Des réunions thématiques seront ainsi organisées au sein d'un comité technique, regroupant administrations, collectivités, associations et organismes socio-professionnels.



contacts : Stéphane RIALLIN – s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr

EDF : Catherine YAZBEK - catherine.yazbek@edf.fr

Bretagne Vivante (Réserve Naturelle) - Léa TRIFAULT : lea.trifault@bretagne-vivante.org

et Catherine ROBERT : catherine.robert@bretagne-vivante.org

DREAL : Anne-Lise JAILLAIS - anne-lise.jaillais@developpement-durable.gouv.fr

contact presse : Conservatoire du littoral : Gwenaëlle AUPROUX – bretagne@conservatoire-du-littoral.fr